

## Grille d'évaluation de projet Signature innovation en santé durable MRC DE MONTMAGNY

Titre du projet			
Promoteur			
Numéro du projet (MRC)			
Date de début			
Date de fin			
Coût total du projet	\$	Montant demandé	\$

### Admissibilité

Critères de base	√
L'organisme porteur du projet est admissible	
Les dépenses du projet sont admissibles	
Le projet est directement en lien avec l'axe et l'objectif ciblés	

Concordance du projet avec la Signature innovation en santé durable	√
Le projet doit concerner l'un ou les critères suivants :	
Le projet aura un impact sur développement durable de la MRC, notamment dans les secteurs suivants : environnement et écosystèmes, santé et bien-être : physique, mentale et sociale, sécurité alimentaire, éducation et jeunesse, et sports et culture. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcent l'identité territoriale en matière de santé durable.</li> </ul>	
Le projet favorise la mise en œuvre d'actions qui pourrait également interpeller différents acteurs provenant des milieux municipaux, de la santé, institutionnel, communautaire ou des affaires; <ul style="list-style-type: none"> <li>• privilégie des partenariats pour la réalisation des objectifs.</li> </ul>	
Le projet facilite l'attraction de nouveaux(elles) famille(s) et travailleurs(euses) sur le territoire.	
Concordance avec la signature innovation en santé durable - axe(s) et objectif(s)/sous-objectif(s) supplémentaire(s) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet touche d'autres objectifs au plan d'action</li> </ul>	

### Évaluation

Critères d'évaluation	
La qualité du plan de financement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les coûts anticipés du projet sont réalistes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le montage financier est très réaliste = 12 points</li> <li>○ Le montage financier est correct = 6 points</li> <li>○ Le montage financier présente des lacunes = 2 points</li> </ul> </li> <li>• Il y a présence de soumissions appuyant le montage financier = 2 points</li> <li>• Il y a présence de contributions des partenaires impliqués et des programmes gouvernementaux applicables = 1 point</li> </ul>	□/15
La qualité du plan de réalisation du projet et les étapes, les activités, les ressources et les cibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sont présents et très réalistes = 10 points</li> <li>• Sont présents et moyennement réalistes = 5 points</li> </ul>	□/10

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne sont pas ou peu présents et sont peu réalistes = 2 points</li> </ul>	
<p>Niveau de concertation intermunicipal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet a suscité une très forte concertation = 10 points</li> <li>• Le projet a suscité une concertation majoritaire = 8 points</li> <li>• Le projet a suscité une concertation moyenne = 4 points</li> <li>• Le projet n'a suscité aucune concertation = 0 point</li> <li>• Ne s'applique pas à l'Isle-aux-grues (total calculé sur 75 points)</li> </ul>	□/10
<p>L'accessibilité sociale occasionnée par le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet aura un fort impact sur l'accessibilité sociale de la région = 8 points</li> <li>• Le projet aura un impact modéré sur l'accessibilité sociale de la région = 5 points</li> <li>• Le projet aura un impact faible sur l'accessibilité sociale de la région = 2 points</li> </ul> <p>Le projet n'aura aucun impact sur l'accessibilité sociale de la région = 0 points</p>	□/8
<p>L'aspect structurant du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le projet permet à la ou les municipalité(s) concernée(s) de se démarquer par rapport au reste du territoire (caractère innovant du projet) = 3 points</li> <li>+</li> <li>○ Le projet contribue à développer une complémentarité entre les infrastructures sportives, récréatives et culturelles sur le territoire de la MRC de Montmagny = 3 points</li> </ul>	□/6
<p>La qualité de la structure de gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les relations entre les partenaires sont claires = 5 points</li> <li>+</li> <li>○ La capacité du promoteur à gérer le projet = 5 points</li> </ul>	□/10
<p>L'impact durable sur la ou les communauté(s) et la pérennité du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet a un très fort impact et est pérenne = 10 points</li> <li>• Le projet a un impact moyen et est moyennement pérenne = 5 points</li> <li>• Le projet a un impact faible et est peu pérenne = 2 points</li> </ul>	□/10
<p>Les retombées socio-démographiques et économiques du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet aura un impact sur les statistiques de santé physique et mentale (taux d'obésité, de diabète, d'hypertension, de suicide, etc.): <ul style="list-style-type: none"> <li>○ À un impact direct = 4 points</li> <li>○ À un impact indirect = 2 points</li> <li>○ À très peu ou pas d'impact = 0 point</li> </ul> </li> <li>• Le projet aura un impact sur l'attraction et la rétention des jeunes familles : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ À un impact direct = 4 points</li> <li>○ À un impact indirect = 2 points</li> <li>○ À très peu ou pas d'impact = 0 point</li> </ul> </li> <li>• L'infrastructure comprend ou prévoit la mise en place d'un milieu de vie <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Oui, directement lié au projet = 4 points</li> <li>○ Oui, mais indirectement au projet = 2 points</li> <li>○ Non = 0 point</li> </ul> </li> <li>• Le projet aura un impact sur la qualité de vie des citoyens (social, environnemental, etc.) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ À un impact direct = 4 points</li> <li>○ À un impact indirect = 2 points</li> <li>○ À très peu ou pas d'impact = 0 point</li> </ul> </li> </ul>	□/16
	<p>Total des points : □/85</p> <p>Total des points IAG : □/75</p>
	Résultat % □/100

Autres éléments à considérer :

---

---

---

**RECOMMANDATION :**

<input type="checkbox"/> Avis défavorable Si le projet reçoit moins de 44 points (60%)	<input type="checkbox"/> Avis favorable Si le projet reçoit 44 points (60%) et plus
---	--